

Fouilles archéologiques Les artefacts du site Turcot seront protégés

Montréal, le 13 septembre 2015 – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, en compagnie de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M^{me} Hélène David, et du maire de Montréal, M. Denis Coderre, annoncent la création d'un comité conjoint pour la réalisation d'un projet de mise en valeur des artefacts de l'ancien Village des Tanneries. Le ministère des Transports fera don de la totalité des artefacts recueillis à la Ville de Montréal. Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'engagent, conjointement, à soutenir financièrement le projet.

« En tant que Montréalais, je reconnais la signification des découvertes faites sur le site de Turcot et plus particulièrement dans le Village des Tanneries. C'est pourquoi il était important de mettre en place un mécanisme pour les mettre en valeur. Avec la création de ce comité et le don des artefacts recueillis à la Ville, nous pourrions nous assurer de rendre ces découvertes accessibles au grand public », a déclaré le ministre Poëti.

« L'archéologie est un vecteur fondamental pour la mémoire collective des peuples et des cultures. D'ailleurs, le ministère de la Culture et des Communications est maître d'œuvre d'une procédure standardisée de fouilles archéologiques qui se veut stricte, précise et rigoureusement encadrée. C'est dans cet esprit que nous prenons l'engagement à ce que l'histoire fascinante du Village des Tanneries soit mise en valeur auprès de la population », a souligné la ministre David.

« Je suis extrêmement heureux que les artefacts de l'ancien Village des Tanneries, des artefacts d'une grande importance pour les Montréalais, restent ici, à Montréal. Avec la collaboration du gouvernement du Québec et l'implication de la Maison Saint-Gabriel, nous aurons la possibilité de faire vivre et de rendre accessible ce patrimoine archéologique qui témoigne d'une période significative de l'histoire de notre métropole », a indiqué le maire Coderre.

Le potentiel archéologique du site de Turcot était connu depuis le début du projet de reconstruction de l'échangeur. Ainsi, le ministère des Transports et celui de la Culture et des Communications ont collaboré dès 2008 afin d'assurer la préservation de ce patrimoine. Entre autres, l'échéancier a été adapté pour permettre aux archéologues de procéder aux fouilles. Ils sont donc en mesure de répertorier, cataloguer et enregistrer les vestiges, en plus de faire des relevés numériques sur l'ensemble du site. Dans un souci de transparence, les rapports de recherches archéologiques seront également rendus publics.

Sources :

Anne-Catherine Couture
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports et
ministre responsable de la région de Montréal
514 873-3444

Philip Proulx
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des
Communications et ministre responsable de la
Protection et de la Promotion de la langue française
418 380-2310

Catherine Maurice
Attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598

Pour information :

Direction des communications
Ministère des Transports
514 873-5600